NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2012

Expériences
réelles en gestion

AgriSuccès

Épris d'une vie trépidante : Chris et Crystal Page de Souris, au Manitoba

ARTICLES VEDETTES

10 **Comprendre les contrats que vous signez**
Les exploitants agricoles signent couramment des contrats. Mais vous, connaissez-vous vraiment le contenu des contrats que vous signez?

12 **Les travailleurs étrangers, un atout pour les fermes canadiennes**
L'embauche de travailleurs étrangers temporaires est une pratique de plus en plus courante au Canada. Apprenez pourquoi c'est une option pratique pour un nombre croissant de fermes.

14 **Prenez le temps de bien réfléchir au moment de rénover votre ferme**
L'aménagement et la reconfiguration de votre ferme demandent une analyse à long terme de votre exploitation.

RUBRIQUES

2 ***Votre argent***
Votre assurance agricole répond-elle à vos besoins?
Est-elle suffisante? Des experts conseillent aux producteurs d'examiner leurs polices régulièrement et de fixer des limites de responsabilité civile, et proposent des moyens judicieux de réduire leurs primes.

4 ***Jeunes agriculteurs***
Être actif, c'est être heureux
Chris et Crystal Page de Souris, au Manitoba, partagent constamment leur temps entre leur ferme, l'entreprise familiale et leurs activités de bénévolat.

8 ***Demandez à un expert***
Le général Rick Hillier : Le leadership analysé
Le général Rick Hillier, qui a été soldat toute sa vie et qui est l'ancien Chef d'état-major de la Défense du Canada, livre son point de vue sur le leadership.

17 ***Les facteurs qui changent la donne***
Nouveaux débouchés découlant des produits cellulosiques de grande valeur
Des partenaires, des chercheurs et des investisseurs collaborent avec Blue Goose Biorefineries pour produire de la cellulose microcristalline et de la cellulose nanocristalline à partir de la paille. Ce débouché risque de changer la donne pour les agriculteurs.

18 ***Planifier pour réussir***
L'influence des marchés mondiaux sur les marchés locaux
L'économie mondiale nous touche de près. Vous devez tenir compte de certains impacts dans la gestion de votre exploitation.

20 ***Sécurité à la ferme***
Veiller à la sécurité : une bonne résolution pour la nouvelle année
Gardez à l'esprit la sécurité à la ferme – les mesures qui ont porté fruit et celles qui ont échoué – lorsque vous faites le bilan de l'année qui s'achève.

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2012

En couverture :
Les Page sont des agriculteurs occupés, des exploitants serricoles prospères, des bénévoles inlassables au sein de la collectivité, qui trouvent néanmoins le temps de s'occuper de trois fillettes actives. (page 4)

Rédacteur en chef, Kevin Hursh
Rédactrice adjointe, Allison Finnamore

Photographie originale de Greg Huszar

Il est possible de reproduire les photos et les articles de ce numéro avec notre autorisation. Communiquez avec nous en composant le 306-780-3598.

This publication is also available in English.
www.fcc.ca/agrisuccess

AgriSuccès a obtenu des prix des secteurs des revues de l'industrie et des revues spécialisées, dont :

- Le Felix Schmaltz Award dans la catégorie General Periodical; médaille de bronze 2006, 2007, 2009; médaille d'argent 2010, 2011; médaille d'or 2008
- Prix de l'Association canadienne d'agri-marketing; Merit 2006, 2007, 2011; Excellence 2009, 2010

Les rédacteurs et les journalistes d'*AgriSuccès* tentent de fournir une information et des analyses exactes et utiles. Les rédacteurs et FAC ne garantissent pas la précision de l'information contenue dans ce journal et ne sauraient être tenus responsables de toute action ou décision prise par le lecteur à la lecture de ce journal.

Abonnez-vous gratuitement au www.fac.ca/agrisucces.

@FACagriculture

Lettre du rédacteur

Qu'est-ce qui motive les gens à faire leur travail? Est-ce seulement l'argent? Si l'aspect financier est la seule motivation, la personne réalise rarement son plein potentiel.

Nous connaissons tous des gens qui sont esclaves d'un travail qu'ils n'aiment pas. Le salaire et les avantages sociaux sont peut-être extraordinaires, mais la personne compte les années et les jours qui restent avant la retraite. À l'inverse, un travail semblable peut être emballant pour d'autres personnes. Elles s'y rendent chaque jour avec plaisir et comptent leurs accomplissements plutôt que les heures.

Le présent numéro contient quelques articles qui traitent de la motivation. Le général Rick Hillier, ancien Chef d'état-major de la Défense du Canada, nous parle des qualités qu'un leader doit posséder et de la façon dont un leader efficace parvient à motiver les gens qui l'entourent. Lorsque tous adoptent la vision ou le but véhiculé par le leader, il est possible d'accomplir de très grandes choses.

La motivation au travail est aussi une question de point de vue. Dans notre article sur les travailleurs étrangers temporaires, Philippe Quinn de la Ferme Quinn, située près de Montréal, parle de la productivité extraordinaire de deux travailleurs du Guatemala.

Beaucoup d'entre nous n'aspirent pas à un travail manuel difficile. Nous voulons des emplois mieux rémunérés ne faisant pas intervenir d'autres muscles que celui du cerveau. Les travailleurs étrangers, par contre, sont souvent extrêmement motivés, et ce, même lorsque l'emploi nécessite principalement un travail manuel. Le fait de venir au Canada leur donne la possibilité d'améliorer leur sort et celui des membres de leur famille.

En tant qu'agriculteurs, nous sommes des gens d'affaires et devons viser la rentabilité, mais est-ce seulement l'appât du gain qui nous pousse à continuer? Dans la majorité des cas, c'est aussi la fierté d'accomplir quelque chose et, peut-être, l'espoir de pouvoir transmettre ce que nous avons bâti à la prochaine génération.

Certes, l'argent est important, mais c'est sans doute un facteur de motivation surestimé.

Et vous, qu'en pensez-vous? Envoyez-moi un courriel à l'adresse kevin@hursh.ca.

AgriSuccès est un magazine de FAC voué à aider les producteurs à améliorer leurs pratiques de gestion en leur offrant de l'information pratique, des exemples concrets et des idées novatrices.

Votre **assurance agricole** répond-elle à vos besoins?

N'attendez pas d'avoir une réclamation à présenter pour examiner votre police d'assurance agricole; il serait trop tard, selon Ray Erickson, responsable de comptes du Western Financial Group à Weyburn, en Saskatchewan.

« Les producteurs agricoles sont constamment occupés à bâtir, à rénover, à acheter et à vendre, souligne Gary Skogberg, directeur du portefeuille agricole de Co-operators à Calgary, en Alberta. Il est facile d'omettre quelque chose. Nos agents ont rencontré des producteurs qui, sans leur intervention, auraient oublié d'assurer des moissonneuses-batteuses et des tracteurs valant des centaines de milliers de dollars. D'autres producteurs continuaient d'assurer de l'équipement qu'ils avaient vendu des années plus tôt. »

« Les titulaires de polices d'assurance devraient examiner leurs polices au moins une fois l'an, conseille M. Erickson. Nous recommandons aussi que votre courtier se rende à votre exploitation une fois tous les trois à cinq ans pour effectuer un examen sur place. Il vérifiera la couverture en vigueur pour votre exploitation pour s'assurer qu'elle est à jour et qu'elle répond correctement à vos besoins. »

Beaucoup pensent qu'une couverture d'assurance est sans nuance : soit on est assuré, soit on ne l'est pas. Toutefois, M. Erickson indique qu'il y a toutes sortes de distinctions. Par exemple, ce ne sont pas toutes les polices d'assurance-incendie qui couvrent les coûts de la lutte contre l'incendie ou de l'élimination des débris et des carcasses après l'incendie.

Les limites de couverture peuvent aussi être un problème. Beaucoup de vieux bâtiments agricoles sont assurés seulement pour leur valeur dépréciée et non pour leur coût de remplacement. En cas d'incendie, certains producteurs subiraient donc une perte considérable. Les pertes seraient même encore plus lourdes si le bâtiment était rempli d'animaux et que le producteur n'avait pas assuré son bétail.

« Certains clients veulent une protection pour absolument tout, alors que d'autres ne veulent que les couvertures de base, mentionne M. Skogberg. Il n'existe pas de véritable assurance tous risques. Certains produits s'en approchent beaucoup, mais vous devrez en payer le coût. »

Les polices d'assurance agricole ordinaires sont conçues pour les producteurs primaires et ne protègent pas nécessairement bien les entreprises commerciales, les entreprises de transformation à valeur ajoutée et les exploitations d'agrotourisme. Dans le pire des cas, la compagnie pourrait même annuler votre couverture d'assurance existante. C'est pourquoi il importe que les producteurs agricoles communiquent avec leur agent ou leur courtier d'assurance lorsqu'ils apportent des changements à leur modèle d'entreprise.

« Il vous suffit d'appeler votre courtier d'assurance. Nul doute que c'est avec plaisir qu'il se rendra à votre ferme pour jeter un coup d'œil à votre police d'assurance, affirme M. Erickson. Cela ne demande que peu de temps et peut vous faire épargner beaucoup d'argent. »

VIDÉO : Découvrez à quel point il est important que vous discutiez avec votre agent d'assurance pour vous assurer que vous et votre entreprise bénéficiez d'une couverture adéquate.
www.fac.ca/agrisucces112012

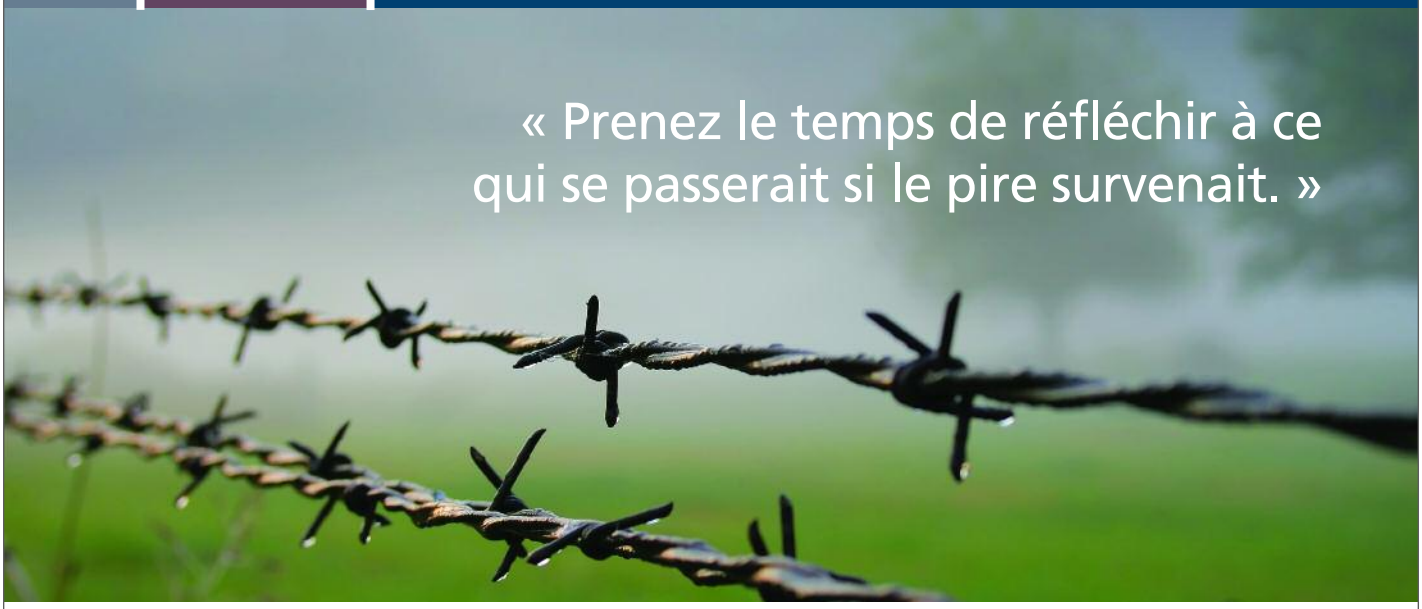

Quel niveau d'assurance responsabilité civile est suffisant?

Traditionnellement, la majorité des agriculteurs ont une police d'assurance responsabilité civile de un million de dollars. Cependant, Ray Erickson indique qu'il est maintenant préférable de souscrire un montant minimum de deux millions de dollars. Vous voudrez peut-être même souscrire un montant plus élevé et prendre une police d'assurance responsabilité civile complémentaire qui comblera les limites de responsabilité civile pour votre exploitation et votre automobile.

« Les gens ne comprennent pas ce qu'est la responsabilité civile, déplore M. Erickson. Ils ne prennent jamais le temps de réfléchir à ce qui se passerait si le pire survenait, et bien souvent, c'est ce qui se passe. Les équipements agricoles, par exemple, circulent beaucoup d'un endroit à l'autre en empruntant les voies publiques. Si vous êtes déclaré responsable d'un accident avec un camion transportant une grosse cargaison de grande valeur, comme on en croise souvent sur les routes, l'indemnité à verser peut facilement se rapprocher du million de dollars en assurance responsabilité civile. Et comme si cela n'était pas assez, un accident avec un wagon porte-rails peut coûter plusieurs millions de dollars. »

« Si un visiteur vient à votre ferme et subit une blessure grave ou décède à cause de votre négligence, c'est vous qui êtes responsable, ajoute Gary Skogberg. Un accident impliquant des animaux de votre ferme qui se trouvent sur la route est un autre scénario possible, et cela arrive fréquemment dans certaines provinces. »

Les exploitations d'autocueillette et d'agrotourisme et les autres exploitations à valeur ajoutée ont leurs propres risques liés à la responsabilité civile. Dans un premier temps, il serait judicieux de rencontrer votre conseiller en assurance pour être certain que votre exploitation bénéficie d'une couverture adéquate.

Comment réduire vos primes

« Personne n'aime voir ses factures augmenter, reconnaît M. Erickson. La première chose que beaucoup de gens font lorsque nous leur envoyons un avis de renouvellement de leur police d'assurance est de chercher des moyens de réduire leurs primes. Ne faites pas cela en réduisant vos limites ou votre couverture. Il vaut mieux que vous assumiez vous-même une partie du risque et que vous augmentiez votre franchise. »

Une autre façon de réduire vos primes est de profiter des mesures incitatives pour la prévention des sinistres, dit M. Skogberg. Par exemple, la majorité des compagnies d'assurance offrent des réductions des primes pour encourager les inspections électriques. Habituellement, les producteurs doivent payer pour qu'un électricien vienne effectuer cette inspection, mais la réduction des primes compense souvent ce coût.

« Les incendies dans les fermes, qu'il s'agisse de la maison ou d'un bâtiment rempli de bétail, sont dévastateurs pour les agriculteurs et sont une cause importante de perte pour les assureurs, ajoute M. Skogberg. Si nous pouvons aider à éviter ces pertes tout en accordant des réductions de primes, pourquoi ne le ferions-nous pas? C'est à l'avantage de tous. »

PAR **LORNE McCLINTON**
Lorne McClinton travaille dans le domaine de la communication depuis 20 ans en tant que journaliste, photographe, scénariste et rédacteur d'entreprise. Il partage son temps entre le Québec et son exploitation céréalière située en Saskatchewan.

Être actif, c'est être heureux

Certains disent que lorsqu'on veut que quelque chose soit fait, mieux vaut le demander à une personne occupée. Si cela est vrai, Chris et Crystal Page sont exactement le genre de personnes à qui s'adresser.

En plus d'exercer l'agriculture avec son père près de Souris, au Manitoba, Chris aide Crystal et ses parents à exploiter une serre au village. Le couple possède aussi une deuxième serre à Boissevain, non loin de là. Chris est commissaire du conseil scolaire local et entraîneur de hockey mineur en hiver, et Crystal fait partie du conseil d'administration du club local de patinage artistique. Ils ont par ailleurs trois fillettes qui pratiquent activement le sport et la musique.

Le couple exploite 1 300 acres de blé et de canola, et Chris prête main-forte à ses parents John et Arlene Page à leur ferme d'une superficie de 1 300 acres également, située tout près. Même si ces exploitations sont de propriété distincte, ils s'unissent pour acheter l'équipement et les intrants, et divisent le coût selon le nombre d'acres.

Entre le travail qu'il accomplit dans les deux fermes, Chris s'occupe de la comptabilité et des comptes de paye de la serre des parents de Crystal, Larry et Gerry Sadler. Crystal administre les activités de vente au détail de l'entreprise et supervise jusqu'à 14 employés, dont des membres de la famille, durant la haute saison. En plus d'offrir des produits destinés à la vente au détail et d'abriter une petite boutique de cadeaux, l'exploitation serricole effectue la vente en gros de produits en Saskatchewan. Le matériel de pépinière de la serre de Souris approvisionne la serre de Boissevain, où l'on a embauché une personne de la région pour la gérer.

Les conditions anormalement humides des deux dernières années ont accentué les difficultés liées à l'exploitation simultanée de deux entreprises. En 2011, Chris et son père ont semé seulement 300 acres de leur superficie combinée en raison des pluies abondantes. L'année précédente, ils n'avaient réussi qu'à ensemencer environ la moitié de leurs terres cultivables, aussi en raison des inondations. Grâce aux conditions météorologiques favorables de cette année, ils ont pu ensemencer chaque acre à temps.

La crue de la rivière Souris, laquelle traverse la localité du même nom, a aussi durement éprouvé l'entreprise serricole des Sadler. Contraints de cesser leurs activités au début de juin 2011 en raison de l'inondation, ils ont démantelé cinq serres pour permettre l'aménagement d'une digue d'urgence, une mesure imposée par la province. Les bâtiments ont été reconstruits depuis, et les affaires marchent à nouveau, grâce à une variété de plantes et de matériel de pépinière qui incitent les clients à revenir.

L'exploitation des Page semble être en croissance constante : Crystal s'attend à devenir un jour propriétaire de l'entreprise de ses parents, et Chris espère prendre la relève de la ferme de son père au terme d'un processus de transfert intergénérationnel, au cours des prochaines années.

Chris aimerait qu'un jour sa ferme s'agrandisse d'encore 1 500 acres. Il pourrait ainsi satisfaire à son désir de produire du soja, qui n'est pas une culture courante dans la région à l'heure actuelle. Le maïs est une autre possibilité.

Commissaire du conseil scolaire depuis deux ans, Chris participe à jusqu'à quatre réunions par mois, dont les rencontres régulières

de comité et du conseil. L'année dernière, il a siégé au comité de négociation du conseil, ce qui lui a permis de mieux comprendre ce qui se passe dans les écoles et les choses extraordinaires que les jeunes apprennent en bas âge.

Chris et Crystal incarnent un regroupement d'entreprises exceptionnel : leur ferme est fructueuse, leur serre est prospère, et ils arrivent à gérer toutes leurs entreprises simultanément, tout en élevant leur jeune famille. Assurément, ils sont occupés, ce qui ne les empêche pas d'être heureux!

PAR **RON FRIESEN** / *Ron Friesen a rédigé pendant 23 ans des articles pour le* Manitoba Co-operator, *une publication hebdomadaire spécialisée dans l'agriculture. Aujourd'hui à la retraite, il est chroniqueur indépendant.*

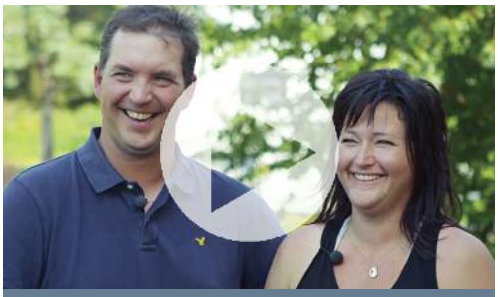

VIDÉO : Visionnez l'entrevue intégrale de Chris et Crystal. **www.fac.ca/agrisucces112012**

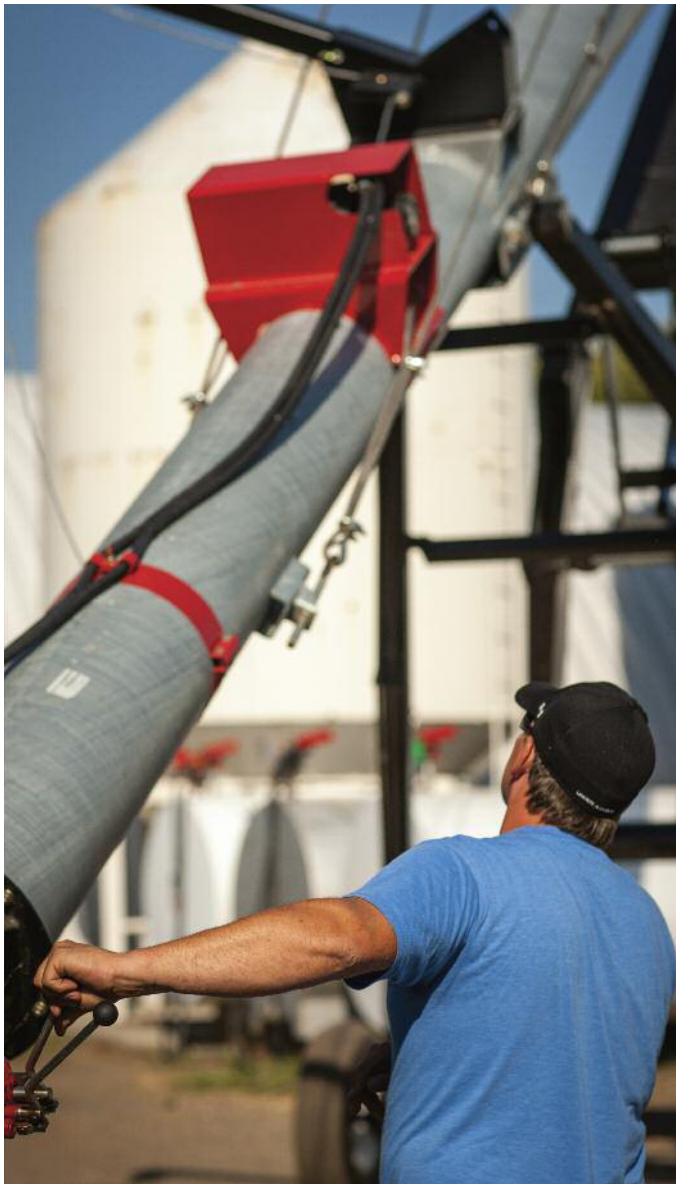

« Quand on sait à quoi sert son argent, on sait comment réaliser des économies. »

– Vern Schaab

Analyste AgExpert simplifie la gestion de vos coûts de production

Dressez un portrait financier précis

Faites le suivi de vos revenus et dépenses. Produisez des rapports de déclaration de la TPS. Générez des gains d'efficacité opérationnelle. Grâce à Analyste AgExpert, c'est plus facile que vous ne l'imaginez. Vern vous le confirmera.

Utilisez Analyste AgExpert, le logiciel de gestion agricole le plus vendu au Canada.

1-877-721-0064 | www.logicielsfac.ca

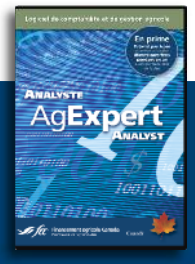

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

Le général Rick Hillier : Le leadership analysé

L'un des leaders les plus célèbres et influents du Canada offre des conseils sur la façon de renforcer le leadership dans votre organisation.

Nait-on leader, ou le devient-on?

Je pense que beaucoup des grands leaders de l'histoire étaient des leaders nés. Mais même pour les leaders ayant un don naturel, comme Churchill, une préparation extrêmement rigoureuse a été la clé du succès. En tant que leader, j'ai toujours pensé que le travail acharné jouait un rôle essentiel. Je crois que la vaste majorité des gens peuvent être des leaders et, de fait, c'était l'un de nos principes dans les Forces canadiennes.

Qu'est-ce que la règle 95/5?

La règle 95/5 désigne tout simplement le moyen grâce auquel le leader se concentre sur les personnes qui concourent à sa réussite. Le risque est de se laisser accaparer par les enfants difficiles, comme on les appelait : les personnes qui nuisent à votre organisation, qui ne sont pas à la hauteur de la tâche à accomplir et qui posent des problèmes disciplinaires ou de nature administrative. Et un leader qui n'est pas vigilant se réveille un jour et prend conscience qu'il consacre 95 % ou plus de son temps aux quelque 5 % des personnes qui ont une incidence négative sur lui.

Qu'est-ce que la trinité du leadership?

La trinité du leadership est le principe selon lequel un leader propose un but ou une vision – dans les forces armées, nous appelions cela une mission – et met ensuite l'accent sur les personnes qui l'aideront à réussir ou, au contraire, causeront son échec. Et je crois vraiment que dans la vie, les gens, y compris les agriculteurs, visent cet intérêt supérieur. Ils veulent quelque chose qui les transportera à l'extérieur des cadres de travail habituels. Si l'on se concentre sur les gens et qu'on les amène à comprendre et à s'approprier le but – la vision, la mission –, ils sont alors en mesure de mettre toutes leurs capacités au service de ce but, et ce, même en votre absence. Enfin, les actions sont très éloquentes lorsqu'on est un leader. On doit absolument aligner le but sur ses actions et ses paroles.

GÉNÉRAL RICK HILLIER

Le général Rick Hillier a été soldat toute sa vie et est l'ancien Chef d'état-major de la Défense du Canada.

VIDÉO : Visionnez l'entrevue intégrale du général Rick Hillier à www.fac.ca/agrisucces112012.

Vous pourrez le voir en personne à un forum FAC qui aura lieu près de chez vous :

Vaughan, en Ontario	le 27 novembre	Brandon, au Manitoba	le 26 février
Kingston, en Ontario	le 29 novembre	Saskatoon, en Saskatchewan	le 5 mars
Regina, en Saskatchewan	le 4 décembre	Moncton, au Nouveau-Brunswick	le 8 mars
Red Deer, en Alberta	le 11 décembre	Grande Prairie, en Alberta	le 19 mars
London, en Ontario	le 13 décembre		

www.fac.ca/forums

Lorsque vous brisez des plafonds de verre, vous méritez un prix.

Le prix Rosemary-Davis de FAC rend hommage à des femmes qui jouent un rôle de premier plan dans l'industrie agricole canadienne. Ce sont notamment des productrices agricoles, des agroentrepreneures, des enseignantes, des chercheuses, des agronomes… la liste est longue! Si vous correspondez à cette description ou si vous connaissez une femme qui y correspond, faites-le-nous savoir d'ici le 15 janvier 2013.

Pour présenter votre candidature ou proposer celle d'une autre femme, consultez le www.prixfacrosemarydavis.ca.

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

ARTICLE VEDETTE

Comprendre les contrats que vous signez

Le 15 juin 1999, une tempête de grêle a dévasté la récolte de canola Roundup Ready de Dan Mazier. C'était la première fois que M. Mazier semait cette variété génétiquement modifiée, et il a été surpris d'apprendre qu'il était tenu d'acquitter des frais contractuels liés à l'utilisation technique même si sa récolte avait été complètement détruite.

Le producteur admet qu'il aurait dû le savoir. Après tout, cette disposition était écrite noir sur blanc dans son contrat avec la société. Mais étant donné que, dans les faits, il n'avait pas utilisé la technologie en appliquant l'herbicide, la société a finalement convenu d'annuler ces frais. (Monsanto vient tout juste d'ajouter ces frais au prix de la semence au lieu de les percevoir séparément.)

En rétrospective, M. Mazier, qui exploite une ferme près de Justice, dans le Sud-Ouest du Manitoba, voit cet incident comme une leçon apprise à ses dépens. « Un contrat est un contrat, et on doit savoir ce que l'on signe », concède-t-il.

De nos jours, les producteurs signent régulièrement des contrats pour la location d'équipement, des cultures diverses, la livraison différée de grain et d'autres aspects de leurs activités. Ce sont des ententes complexes et détaillées ayant force de loi. Il est essentiel de comprendre leurs ramifications, mais ce n'est pas toujours facile.

« Les contrats sont rédigés dans une langue juridique par des avocats, souligne Anders Bruun, avocat de Winnipeg qui se spécialise en agriculture. Il est parfois difficile pour des non-initiés de s'y retrouver dans ce langage complexe. »

M. Bruun recommande aux agriculteurs de demander à un avocat ou à un représentant de la société avec laquelle ils font affaire de les guider dans les dispositions des contrats, afin de les aider à en comprendre le contenu ainsi que leurs obligations juridiques après la signature.

Prenons par exemple une société céréalière qui conviendrait de prendre livraison de la récolte d'un producteur à une date donnée. Si le producteur ne livre pas à la date convenue, il peut être accusé de rupture de contrat et ainsi s'exposer à des sanctions financières. Par contre, si la société est incapable d'accepter la livraison en raison d'un manque d'espace, elle peut simplement s'accorder une prorogation. Pendant ce temps, le producteur doit attendre pour vendre son grain et peut être aux prises avec des problèmes de trésorerie.

« Il faut faire attention. Ce type de clause figure dans certains contrats, dit M. Bruun. Mais il faut lire les petits caractères pour s'en rendre compte. »

D'ordinaire, on trouve une ligne normalisée au bas d'un contrat attestant que le signataire reconnaît avoir lu, compris et accepté les conditions. Cependant, Rick White, directeur général de la Canadian Canola Growers Association (CCGA), indique que les producteurs n'ont pas nécessairement le temps de passer chaque contrat au peigne fin.

« Ils sont toujours à court de temps, donc il arrive qu'ils signent des contrats sans avoir toute l'information nécessaire et sans avoir fait une analyse complète », dit-il.

Le fait de simplifier les contrats pour les rendre plus faciles à comprendre contribuerait grandement à éviter des difficultés, selon M. White. La CCGA, qui représente 43 000 producteurs dans cinq provinces, aimerait que l'on publie un guide de référence facile à lire concernant les contrats de commercialisation. Selon M. White, ce genre d'ouvrage pourrait aider les producteurs à mieux comprendre leurs droits, leurs obligations et les possibilités qui s'offrent à eux.

Une façon de démystifier le jargon juridique, suggère M. Bruun, serait de remplacer les termes juridiques par des termes plus simples et courants. Par exemple, au lieu de parler de « dommages-intérêts fixés à l'avance », on pourrait dire que « les parties conviennent du montant exact des dommages-intérêts en cas de rupture de contrat ».

« Un contrat est un contrat, et on doit savoir ce que l'on signe. »

Certains croient que les contrats conclus entre les agriculteurs et les agroentreprises devraient être normalisés, mais d'autres doutent qu'une approche uniformisée fonctionne en agriculture.

« Chaque société avec laquelle un agriculteur fait affaire est unique et a ses propres processus opérationnels, indique Trish Jordan de Monsanto Canada. La normalisation des contrats, de façon à les rendre applicables à tous les intervenants agricoles sur le marché, serait une tâche monumentale. »

Les producteurs d'aujourd'hui connaissent très bien la gestion d'entreprise et sont généralement habitués aux contrats, dit Mme Jordan. « Cependant, nous serions certainement d'accord pour dire que les agriculteurs devraient être entièrement à l'aise et comprendre pleinement ce qu'ils signent avant de conclure un contrat avec une société, quelle qu'elle soit », fait-elle valoir.

La majorité des différends contractuels qui surviennent entre des producteurs agricoles et des entreprises se règlent à l'amiable. Après tout, souligne M. Bruun, il est dans l'intérêt d'une société de veiller à la satisfaction de ses clients. Le fait de libeller volontairement des contrats en termes clairs pourrait être un moyen d'éviter d'éventuels malentendus. En fait, selon M. Bruun, il pourrait s'agir d'un outil de marketing.

« Je crois fermement que l'utilisation d'un langage simple et direct dans les contrats serait un avantage concurrentiel pour les sociétés, dit-il. Et cela pourrait être un argument de vente. »

PAR **RON FRIESEN**

Conseils relatifs à la gestion des contrats céréaliers

1. Sachez quelles sont les conséquences découlant du défaut de livrer à la date stipulée au contrat. Les amendes peuvent être salées.

2. Sachez à quoi vous en tenir si la société dit ne pas pouvoir prendre livraison du grain à la date établie. Vous risquez d'être pris au piège. Les contrats de livraison contiennent souvent des dispositions qui permettent aux sociétés de reporter les dates de livraison pendant plusieurs mois, et ce, sans pénalité.

3. Les sociétés céréalières sont tenues par contrat d'attribuer les grades et de calculer les impuretés selon des normes de la Commission canadienne des grains (CCG). Vous avez le droit d'interjeter appel devant la CCG en cas d'insatisfaction.

4. Les producteurs hésitent parfois à s'opposer aux sociétés parce qu'ils pensent que cela pourrait avoir des répercussions sur leurs affaires à l'avenir; toutefois, les différends se règlent souvent à l'amiable à la satisfaction des deux parties.

ARTICLE VEDETTE

Les travailleurs étrangers, un atout pour les fermes canadiennes

Il est important de bien traiter vos employés, quel que soit leur travail, mais il arrive parfois que ceux qui sont les plus faciles à satisfaire sont ceux que l'on oublie le plus facilement. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'embauche de travailleurs étrangers temporaires au Canada, option de plus en plus populaire en raison de l'appui de programmes fédéraux et de la volonté des travailleurs étrangers de travailler dans des fermes.

Il est possible d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires en vertu de deux programmes fédéraux, soit le Programme des travailleurs agricoles saisonniers et le Programme des travailleurs étrangers temporaires relatif aux professions exigeant un niveau réduit de formation officielle dans le cadre du Volet agricole. Il existe aussi des programmes provinciaux.

Près de 25 000 immigrants viennent au Canada chaque année pour travailler dans des fermes pendant la saison estivale. Soixante pour cent d'entre eux aboutissent en Ontario, mais un nombre croissant choisissent la Colombie-Britannique et le Québec.

Philippe Quinn dirige une exploitation d'autocueillette et de vente directe aux consommateurs à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à l'ouest de Montréal. Cette ferme a besoin de travailleurs pour la cueillette des différentes cultures, des asperges aux fraises en passant par les pommes, ainsi que pour servir les clients au magasin de la ferme. De prime abord, la perspective d'embaucher des travailleurs étrangers semblait compliquée. M. Quinn a compté sur l'aide de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (F.E.R.M.E. Québec), pour franchir les étapes du processus.

C'était la première année qu'il décidait d'embaucher des travailleurs temporaires de l'extérieur du pays. Il a fait venir deux hommes du Guatemala, qui ont paru sincèrement aimer leur travail. Si les dortoirs peuvent accueillir jusqu'à six personnes en vertu des règlements fédéraux, à la Ferme Quinn, chacun a sa propre chambre. Parfois, à la fin de la journée, M. Quinn leur apporte des produits de boulangerie-pâtisserie provenant du magasin de la ferme, ce qui constitue une petite marque d'appréciation de leur dur labeur.

Les Guatémaltèques, en échange, mettent à contribution leur expérience de l'agriculture et une solide éthique du travail. « Ce sont les personnes les plus reconnaissantes, les plus aimables et

les plus travaillantes que la Ferme Quinn n'a jamais vues », confie M. Quinn.

Ces bons sentiments sont réciproques, comme en témoigne un mot que M. Quinn a reçu de Jose Gomez, qui s'est efforcé de surmonter une barrière linguistique pour exprimer sa pensée :

> Je suis très reconnaissant que vous soyez si bons et si généreux envers nous… Je souhaite que la Ferme Quinn excelle dans ses activités, vous méritez tellement plus. Je n'ai jamais vu une ferme aussi remarquable. J'aime vraiment travailler ici. J'espère y revenir l'an prochain et pour de nombreuses autres années. Merci beaucoup!

Les nouveaux règlements fédéraux permettent aux travailleurs migrants de revenir pour une durée totale de 48 mois (l'équivalent de huit saisons estivales), ce qui signifie qu'un jour, la ferme devra recruter et former de nouveaux employés. Compte tenu des avantages que les travailleurs étrangers procurent aux fermes canadiennes, des représentations provinciales ont lieu dans le but de modifier cette restriction.

Parallèlement, le gouvernement a apporté des modifications au *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* en 2011 afin de mieux protéger les droits des travailleurs. Ces changements comprennent l'obligation d'expliquer comment l'embauche d'un travailleur étranger temporaire répond aux besoins de l'employeur et la nécessité de présenter une preuve d'« authenticité », qui évalue la capacité du travailleur de respecter les conditions du travail agricole.

Certaines provinces procèdent actuellement à un examen des règles régissant les salaires. « À partir de l'année prochaine, au Québec, nous ne pourrons plus offrir une rémunération à la pièce », dit Philippe Quinn. En vertu des nouvelles règles québécoises, les cueilleurs seront payés à l'heure plutôt qu'au volume cueilli.

Quelle que soit la réglementation, l'expérience de la Ferme Quinn montre qu'il n'est pas difficile de satisfaire les travailleurs étrangers et de les inciter à revenir. Des conditions de travail décentes auxquelles tout Canadien s'attendrait et une marque d'appréciation à l'occasion sont tout ce qu'il faut pour que le producteur et l'ouvrier agricole y trouvent leur compte.

PAR **HUGH MAYNARD** ET **CHRISTINA FRANC**

Hugh est un spécialiste des communications agricoles d'Ormstown, au Québec. Il détient un diplôme en gestion agricole du Collège Macdonald de l'Université McGill. Il est aussi un journaliste et un communicateur chevronné. Christina est coordonnatrice des communications chez Qu'anglo Communications and Consulting. Elle est aussi diplômée en journalisme de l'Université Carleton.

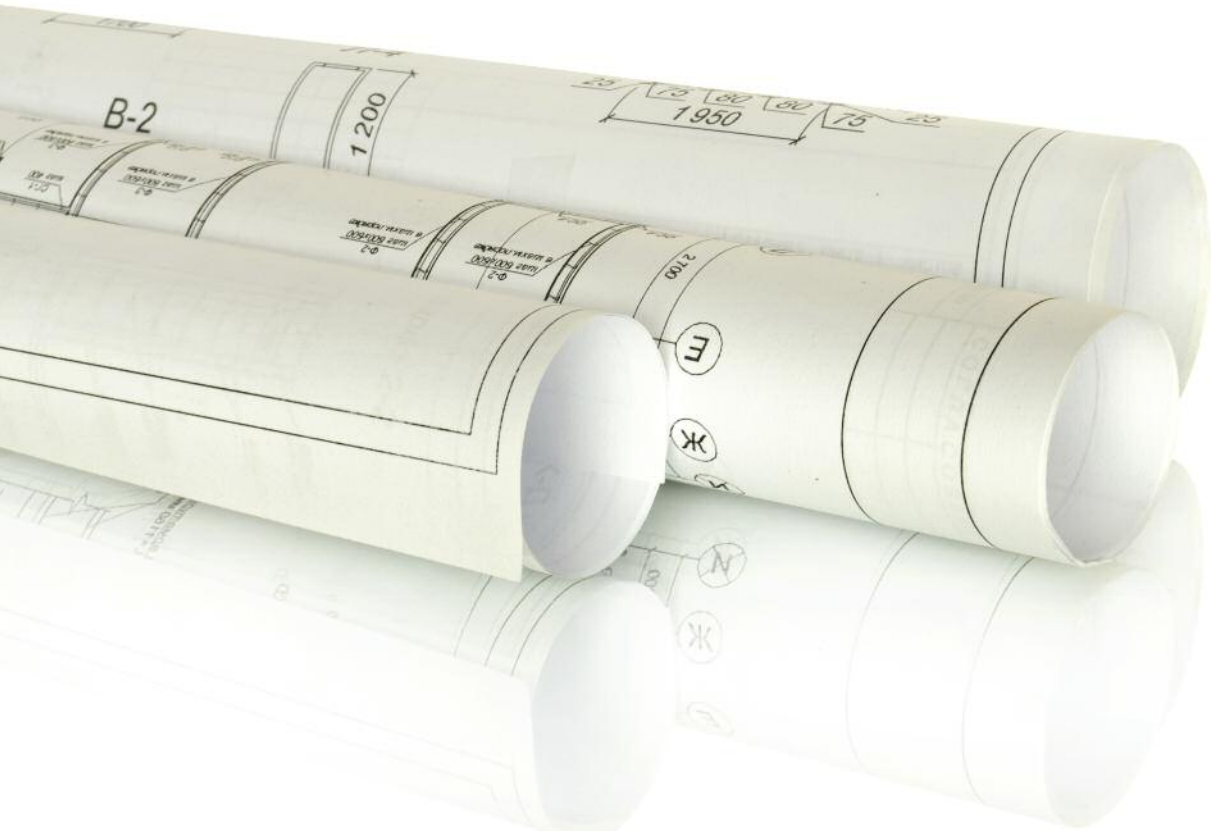

ARTICLE VEDETTE

Prenez le temps de bien réfléchir au moment de rénover votre ferme

L'aménagement et la reconfiguration de votre ferme demandent une analyse à long terme de votre exploitation.

Il peut être difficile d'améliorer l'efficience, c'est-à-dire de trouver des moyens d'optimiser le travail, dans une ferme constituée de bâtiments fixes. La majorité des fermes sont aménagées sans grande planification préalable : l'emplacement des bâtiments, la circulation entre les structures et la maison, et même l'utilisation des bâtiments ont évolué au fil des ans. Vous trouvez peut-être le chemin un peu long pour vous rendre à la grange, ou peut-être souhaitez-vous que le camion à grains ait plus d'espace de manœuvre. Néanmoins, vous tolérez ces désagréments.

Cela dit, vous les tolérez jusqu'à ce que vous entrepreniez un autre projet de rénovation ou de construction, dit Krista Hulshof de la firme VELD Architect de Cambridge, en Ontario. Mme Hulshof indique que durant la construction d'un nouveau bâtiment agricole ou d'un nouveau silo, la modernisation des installations électriques ou la mise en œuvre d'autres importants projets de construction, les agriculteurs en profitent souvent pour repenser l'aménagement de leur ferme.

« La transformation de l'espace découle d'autre chose, explique-t-elle. Cela vient s'inscrire dans un projet de plus grande envergure. »

Lorsque les plans de projet font intervenir un ingénieur, un architecte ou un concepteur professionnel, c'est l'occasion d'améliorer l'efficience. La planification et la reconfiguration de l'espace de la ferme consistent à examiner votre exploitation dans son ensemble, à envisager des plans et des possibilités à long terme et à assembler les pièces du casse-tête.

« L'efficacité globale de la ferme est un aspect déterminant et souvent négligé. L'idée est de ne pas avoir à parcourir un kilomètre quand vous voulez simplement vous rendre à la grange pour vérifier quelque chose, illustre Mme Hulshof. Mon rôle est de vous aider à vous assurer que votre aménagement actuel ne nuira pas à vos futurs plans de construction. »

Les travaux de viabilisation, souligne-t-elle, sont l'un des facteurs incitant le plus souvent à moderniser l'aménagement de la ferme.

Le fait d'investir dans l'aménagement de votre ferme durant un autre projet de construction peut, à long terme, vous faire épargner de l'argent.

L'évaluation de l'emplacement des lignes électriques va souvent de pair avec l'amélioration des services électriques. Font-elles obstacles aux véhicules hauts, ou sont-elles trop près des bâtiments? Est-il nécessaire de les enfouir?

La construction d'un nouveau bâtiment peut aussi inciter le producteur à effectuer des rénovations, mentionne Mme Hulshof. Il est possible d'améliorer la circulation sur la ferme en tenant compte de la façon dont on aura accès au nouveau bâtiment, en déterminant quels équipements devront y accéder, et en faisant une réflexion générale sur la façon dont le bâtiment sera utilisé.

Mme Hulshof prend aussi en considération les règlements provinciaux qu'il faut souvent observer lorsqu'on choisit l'emplacement des nouveaux bâtiments. Même si une distance minimale doit être respectée entre les bâtiments logeant des animaux, et que les structures d'entreposage du gaz et des produits chimiques doivent être conformes à certaines normes, les aménagements peuvent tout de même demeurer efficients et efficaces.

Les tendances météorologiques devraient aussi avoir une incidence sur le plan d'aménagement de votre ferme, ajoute Mme Hulshof.

« Vous ne voulez pas créer des bassins où l'eau s'accumule et ensuite devoir chercher le moyen de dévier l'eau qui se trouve sur votre ferme, dit-elle. Le soleil, le vent, la pluie et la topographie sont tous des facteurs auxquels vous devez réfléchir pour vous assurer qu'ils n'exercent pas une pression indue sur votre exploitation, et pour trouver de quelle manière vous pouvez en tirer parti. »

Le fait d'investir dans l'aménagement de votre ferme durant un autre projet de construction peut, à long terme, vous faire épargner de l'argent. Votre exploitation fonctionnera de façon plus harmonieuse si les utilisations futures ont été prises en considération. Cela peut aussi accroître la sécurité.

« La planification préliminaire vous coûte un faible pourcentage des coûts totaux du projet, mais vous permet de réfléchir à tous vos besoins actuels et futurs, ce qui, à terme, vous fait épargner temps et argent, et vous évite des maux de tête liés aux rénovations. Il s'agit toujours d'un bon investissement. »

PAR **ALLISON FINNAMORE**

Allison Finnamore vit au Nouveau-Brunswick et cultive les mots. Elle est communicatrice dans les domaines de l'agriculture et des affaires depuis près de 20 ans. Ses articles paraissent dans différentes publications nationales. Elle aide aussi l'industrie à promouvoir l'agriculture et la vie rurale.

Lisez le dernier numéro d'*À la fine pointe*

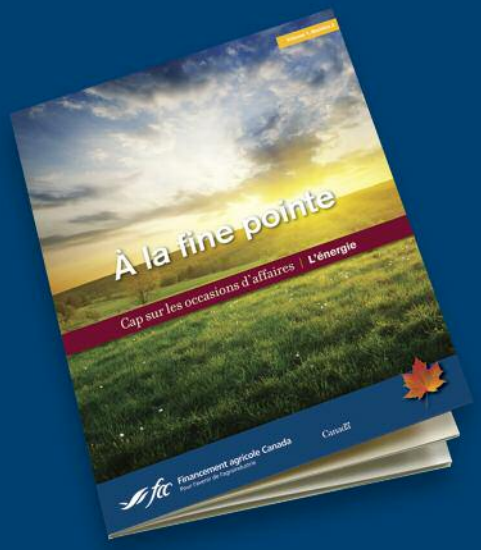

La production énergétique actuelle ne répondra pas à la demande future

Aurez-vous recours à plus d'une source d'énergie?

Énergie renouvelable ou non renouvelable? Durabilité ou rentabilité? Découvrez de quelle façon l'agriculture deviendra un facteur clé dans le paysage énergétique. Prenez connaissance du plus récent numéro d'*À la fine pointe*.

www.fac.ca/alafinepointe/energie

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

Nouveaux débouchés découlant
des produits cellulosiques de grande valeur

Des partenaires, des chercheurs et des investisseurs collaborent avec Blue Goose Biorefineries pour produire de la cellulose microcristalline et de la cellulose nanocristalline à partir de la paille. Ce débouché risque de changer la donne pour les agriculteurs.

Il y a quelques années, lorsque j'ai discuté pour la première fois avec un représentant de Blue Goose Biorefineries, j'étais sceptique. À l'époque, beaucoup de jeunes entreprises avaient les yeux rivés sur l'industrie des biocarburants.

Transportons-nous au 18 juillet 2012, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Saskatoon, où le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 500 000 $ visant à accroître les capacités de production de Blue Goose Biorefineries. On ne prévoit plus transformer des résidus de végétaux en biocarburant. On purifie plutôt la cellulose de la paille afin de la convertir en cellulose microcristalline et en cellulose nanocristalline.

La cellulose microcristalline est largement utilisée à des fins pharmaceutiques et alimentaires. Ce produit suscite une demande forte et croissante, notamment dans le secteur de l'énergie pour l'entretien des puits de pétrole et les techniques de fracturation. La cellulose nanocristalline, quant à elle, est un nouveau produit faisant encore l'objet de recherches. Cependant, sa valeur et sa demande future devraient être très élevées.

Les processus de production actuels des deux types de cellulose ne sont pas écologiques, mais Blue Goose affirme posséder une technologie économique ayant un faible impact sur l'environnement. La matière première initiale sera constituée de résidus de cultures, comme le lin et le chanvre, et peut englober la paille de céréales et le bois.

La cellulose nanocristalline peut entrer dans la fabrication de milliers de produits, des aliments aux produits pharmaceutiques en passant par les pièces d'auto et les écrans tactiles. On la présente comme « le nouveau bioplastique ». Les produits à base de cette cellulose de grande valeur peuvent être plus résistants que le plastique et demeurent biodégradables.

On pourrait facilement croire qu'il s'agit d'un récit de science-fiction; toutefois, l'histoire est quelque peu différente quand on sait qu'Advanced Foods and Materials Canada (AFM), un organisme national sans but lucratif qui assure des services de recherche, de développement et de commercialisation pour des innovations dans le domaine des biomatériaux ainsi que dans les secteurs des aliments et de la santé, s'est associé à Blue Goose et qu'il participe au processus de mise à l'échelle.

AFM a conclu un contrat pour les services de recherche et de mise à l'échelle du processus avec une usine pilote de POS, un organisme de renommée mondiale situé à Saskatoon, en Saskatchewan, ainsi qu'avec l'usine pilote de biotransformation du Collège de l'agriculture et des bioressources de l'Université de la Saskatchewan. L'investissement provient du Programme d'innovation en agriculture du gouvernement fédéral. D'éminents scientifiques comme Bernard Laarveld de l'Université de la Saskatchewan participent au projet.

Le processus breveté est farouchement protégé, mais il doit être crédible sinon ces organismes et ces personnes n'y participeraient pas.

Si le processus pouvait être déployé avec succès à l'échelle commerciale, il pourrait faire diminuer nettement le coût de production, ce qui entraînerait un accroissement exponentiel de son application à divers produits. Pour les producteurs, cela pourrait créer de nouveaux débouchés considérables liés à la vente de biomasse des cultures ainsi qu'une nouvelle source de revenu tiré des matières premières qui sont parfois éliminées par incinération.

Il est impossible de prévoir de quelle façon les débouchés se présenteront au cours des prochaines années. En effet, nombre de technologies prometteuses n'obtiennent pas le succès escompté au départ. Toutefois, c'est un développement digne de mention en ce sens qu'il est susceptible de changer la donne de nombreuses industries, y compris celle de l'agriculture.

PAR **KEVIN HURSH** / *Kevin Hursh est agrologue-conseil et journaliste et travaille de Saskatoon, en Saskatchewan. Il exploite aussi une exploitation céréalière près de Cabri, en Saskatchewan, où il cultive divers types de grandes cultures.*

L’économie mondiale nous touche de près. Vous devez tenir compte de certains impacts dans la gestion de votre exploitation.

L'influence des marchés mondiaux sur les marchés locaux

Au début de 2012, il y avait pénurie de pommes de terre canadiennes sur le marché en raison d'une mauvaise récolte l'année précédente. Mais les consommateurs n'ont pas eu à se priver d'un sac de croustilles, car les États-Unis avaient des stocks abondants de pommes de terre, en particulier l'État de l'Idaho, qui en produit plus que toutes les provinces canadiennes réunies.

Cela nous rappelle qu'il ne faut rien tenir pour acquis dans le contexte où l'économie mondiale nous touche de près, et où les importations compensent habituellement les pénuries régionales.

Ce système fonctionne dans les deux sens. Le Canada ne surclasse peut-être pas les États-Unis ou l'Union européenne au chapitre de la production de plusieurs produits, mais il est chef de file de nombreux marchés, notamment ceux du canola, du porc et du blé dur, en raison de facteurs liés à la spécialité ou à la qualité. Une région frappée par la sécheresse, dans un contexte où on observe une brusque montée de la demande saisonnière, suffit pour que les marchés changent de direction en l'espace de quelques semaines.

Comment se prépare-t-on à affronter ces événements ou ces forces macroéconomiques? D'abord, il faut connaître le contexte dans lequel vous évoluez. Même dans le cas d'une culture spéciale comme la fraise, une production excédentaire ailleurs peut faire diminuer les prix et nuire à la vente de fraises locales. Tenez compte de la probabilité que cette situation ait une incidence sur votre exploitation, et cherchez l'information dont vous aurez besoin pour faire face à cette éventualité.

Ensuite, assurez-vous d'avoir un plan B. Peut-être que vos scénarios sont purement hypothétiques et ne serviront jamais, mais, à tout le moins, vous serez préparé. Un chiffrier est un excellent outil pour établir des comparaisons, et les sites Web complémentaires, comme celui de Gestion agricole du Canada (www.fmc-gac.com/fr/accueil), offrent une multitude de guides et d'outils pour ces types d'exercices de planification.

Enfin, sortez crayons et papier, et rédigez un plan. D'accord, nous n'utilisons peut-être plus beaucoup les crayons, mais le fait est que toute cette réflexion et cette planification doivent être mises par écrit afin que vous disposiez d'un document de référence (la mémoire à elle seule peut être un mauvais outil de gestion!). Assurez-vous que d'autres personnes aient accès à ce plan, par exemple votre conjointe ou conjoint, ou votre gestionnaire agricole.

Une région frappée par la sécheresse, dans un contexte où on observe une brusque montée de la demande saisonnière, suffit pour que les marchés changent de direction en l'espace de quelques semaines.

Une réduction de la superficie locale consacrée à une culture donnée ou l'accroissement du nombre de bovins vendus au marché aux enchères local n'entraînera pas nécessairement une fluctuation systématique des prix. Des forces extérieures exerceront toujours une influence sur les marchés locaux, et vous devriez donc toujours en tenir compte dans vos plans.

PAR HUGH MAYNARD

SÉCURITÉ À LA FERME

Veiller à la sécurité : une bonne résolution pour la nouvelle année

Le temps des Fêtes qui approche est un excellent moment pour les producteurs de prendre le temps de réfléchir à l'année écoulée, et d'élaborer des plans pour l'année qui vient.

Les cultures, les récoltes, la machinerie et la main-d'œuvre sont les questions qui viennent immédiatement à l'esprit. Mais songez aux blessures évitées de justesse et aux bris mécaniques coûteux qui se sont produits à la ferme en 2012, comme ce câble de remorque bidouillé qui a cédé, ou encore la moissonneuse-batteuse qui s'est brisée par la faute de votre cousin « Je-sais-tout » qui a bouché le compartiment d'alimentation; vous comprenez alors que la sécurité est un autre facteur clé auquel les producteurs doivent réfléchir.

« Lorsqu'il s'agit d'améliorer la sécurité, la façon la plus simple de procéder est d'analyser les incidents qui se sont produits au cours de la dernière année, suggère Glen Blahey, expert canadien en santé et sécurité à la ferme. Pour être en mesure de mieux prévenir les blessures évitables en 2013 et après, il est fondamental de déterminer les facteurs ayant conduit aux événements qui auraient pu causer des blessures ou des bris mécaniques en 2012. »

Selon M. Blahey de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), un organisme national sans but lucratif établi à Winnipeg dont le mandat est de réduire le nombre de blessures et de promouvoir des pratiques sûres en agriculture, la vaste majorité des agriculteurs sont conscients de la nécessité de protéger les membres de leur famille et leurs employés et d'éviter les pertes financières attribuables aux incidents.

Il signale un sondage récent de Financement agricole Canada qui révèle que 85 % des producteurs canadiens comprennent l'importance d'assurer la sécurité à la ferme.

Seulement un producteur sur dix, toutefois, a déclaré avoir rédigé un plan de sécurité agricole.

Un élément clé de ce type de plan est l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées qui expliquent clairement, par écrit, les mesures à prendre dans des situations où la sécurité est compromise. (Vous trouverez un modèle de plan de sécurité agricole sur le site www.casa-acsa.ca.)

« En l'absence de procédures de travail claires, ou si les procédures sont mal communiquées aux membres de la famille et aux ouvriers agricoles, les producteurs ont tendance à adopter une attitude plus risquée, soit celle de "faire ce qui doit être fait", sans mesures précises de sécurité », prévient M. Blahey.

Il salue les efforts que déploient certains agriculteurs. Par exemple, il connaît un producteur de pommes de terre qui demande aux camionneurs chargés des livraisons de consulter les procédures opérationnelles normalisées de chaque camion pour obtenir des explications détaillées des mesures à prendre en cas de bris mécanique ou d'autres problèmes prévisibles.

Malheureusement, dit M. Blahey, nombre d'agriculteurs n'accordent pas une assez grande priorité à la sécurité.

« Dans les faits, une procédure rationnelle et clairement élaborée indiquant les mesures à prendre lorsque l'équipement se bloque ou cesse de fonctionner est une saine pratique commerciale, tout comme la planification des cultures et d'autres initiatives de gestion des risques destinées à optimiser la rentabilité de la ferme. »

Pour conclure, je vous adresse mes vœux de bonheur, de santé et de sécurité pour 2013.

PAR **MARK CARDWELL** / *Mark Cardwell est écrivain et journaliste pigiste et il vit dans la région de Québec. Il est le correspondant régulier d'une douzaine de journaux, de magazines et de publications spécialisées au Canada, aux États-Unis et en Europe.*

La valeur des terres agricoles continue d'augmenter

La valeur moyenne des terres agricoles canadiennes continue d'augmenter, selon le rapport *Valeur des terres agricoles* – Automne 2012 de FAC.

Au cours du premier semestre de 2012, la valeur moyenne des terres agricoles au Canada a augmenté de 8,6 %. Cette augmentation fait suite à des hausses de 6,9 % et de 7,4 % observées durant les deux semestres précédents visés par le rapport. La valeur des terres agricoles canadiennes a affiché une progression constante au cours de la dernière décennie. À l'échelle nationale, la hausse moyenne actuelle est la plus élevée enregistrée depuis 1984, année où FAC a commencé à produire des rapports sur la valeur des terres agricoles. La dernière diminution de la valeur moyenne, soit 0,6 %, remonte à 2000.

La valeur des terres agricoles est demeurée stable ou a augmenté dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique, qui a affiché une baisse de 0,3 %. C'est la province de l'Ontario qui a enregistré la plus forte hausse moyenne, soit 16,3 %, suivie du Manitoba et de la Saskatchewan qui ont affiché des hausses respectives de 10,3 % et de 9,1 %.

Les provinces du Québec et de l'Alberta ont enregistré une augmentation moyenne de 6,7 % et de 5,7 % respectivement, suivies de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse qui ont chacune affiché des hausses de 3,1 % et de 2,8 %.

La valeur des terres agricoles est demeurée inchangée au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.

« Les terres agricoles d'excellente qualité et propices aux cultures spéciales ont continué d'être en forte demande », déclare Michael Hoffort, vice-président principal, Portefeuille et risque de crédit, à FAC. « La consolidation des exploitations agricoles dans certaines provinces est une tendance qui se poursuit puisque les producteurs cherchent à accroître leur fonds de terre et à réaliser des gains d'efficience. »

Les recettes des cultures qui continuent d'être élevées ainsi que les faibles taux d'intérêt sont les deux facteurs qui expliquent principalement les récentes hausses de la valeur des terres agricoles. Certaines régions du pays sont témoins d'un marché où de nombreuses offres sont faites pour la même propriété, ce qui réunit les conditions propices à un marché à l'avantage du vendeur.

Le rapport *Valeur des terres agricoles* de FAC, publié chaque printemps et chaque automne, fournit des renseignements précieux au sujet des changements et des tendances de la valeur des terres agricoles à l'échelle du Canada. Il constitue un outil décisionnel important pour les propriétaires, les locataires, les acheteurs et les vendeurs de terres agricoles. En plus des données actuelles pour chaque province, le rapport rend compte des tendances au fil du temps et expose en détail et par province certains éléments déterminants dans la valeur des terres. FAC produit ce rapport unique depuis 1984.

Pour visionner la vidéo du rapport *Valeur des terres agricoles*, visitez l'adresse suivante : www.fcc.ca/fr/LearningCentre/Multimedia/money_finance/farm_land_values_2011_f.asp.

Lisez le rapport complet *Valeur des terres agricoles* à www.valeurdesterresagricoles.ca.

Automne 2012

Canada	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
8,6 %	-0,3 %	5,7 %	9,1 %	10,3 %	16,3 %	6,7 %	0 %	2,8 %	3,1 %	0 %

INITIATIVE DE **FINANCEMENT AGRICOLE CANADA**

Promouvons l'industrie

L'agriculture canadienne est une industrie moderne, pleine de vie, diversifiée et remplie de gens avant-gardistes passionnés de leur travail. Or, pour que l'agriculture canadienne atteigne son plein potentiel, il faut qu'elle soit mieux comprise par le grand public et, plus important encore, par notre propre industrie.

L'histoire de l'agriculture canadienne est une histoire faite de réussites, de promesses, de défis et de détermination. Les personnes les mieux placées pour raconter cette histoire sont les 2,2 millions de Canadiens qui vivent l'agriculture au quotidien.

Soyez fiers. Faites la promotion de notre industrie.

Faites part de votre histoire, écoutez celle des autres et apprenez-en davantage à **AgriculturePlusQueJamais.ca**

L'agriculture *plus que jamais*

Pour modifier votre abonnement, envoyez un courriel à info@AgriSucces.ca ou composez le 1-888-332-3301.

Retourner les exemplaires non distribuables à :
Financement agricole Canada
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3

Postes Canada, numéro de convention 40069177